

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
21 avril 2011
n° 16 / 7465^e
pages 1065 à 1128

CHRONIQUE / Conflit d'intérêts

Définir les conflits d'intérêts

> Joël Moret-Bailly

ÉDITO

1065 Sortez découverts !, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 1071 Avocat en liquidation judiciaire : omission du tableau
1080 Garde à vue : la Cour de cassation impose l'application sans délai de la réforme

POINTS DE VUE

- 1091 Le droit pénal et la Constitution, *Gilles Lhuilier et Eric Plouvier*
1093 La notion de logement indépendant, *Yannick Dagorne-Labbe*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1094 Chronique : La reconnaissance de situations juridiques fondées sur les actes d'état civil ?,
Dr. Markus Buschbaum
1107 Panorama : Contentieux familial, *Mélina Douchy-Oudot*
1113 Notes : Dailymotion : une immunité imméritée, note sous Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011, *Luc Grynbaum*
1117 Précision sur l'exonération de la responsabilité parentale, note sous Civ. 2^e, 17 févr. 2011,
Magali Bouteille
1121 Présomption de titularité du droit d'auteur : interprétation stricte de la condition d'actes
d'exploitation, note sous Civ. 1^{re}, 6 janv. 2011, *Valérie Da Silva*
1126 La difficile mise en œuvre du droit à l'éducation de l'enfant handicapé,
note sous CE 15 déc. 2010, *Yannick Dagorne-Labbe*

ENTRETIEN

- 1128 Gabriel Roujou de Boubée - La réforme attendue de la garde à vue

DALLOZ

321116



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Alain LACABARATS, Denis MAZEAUD,
Philippe MERLE et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Bibi GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER
Content d'affaires: Xavier DELPECH
Content - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Angeles ARRIAGADA (5363)
Christine FERCHEREAU (5366)
Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)
Graphiste: Patrick VERDON (5448)

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG
Ventes: Yvette NAY
Clients: Marie-Hélène TYLMAN
Ventes: ventes@dalloz.fr
Tél: 06 20 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)
Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)
Prix au numéro: 18,38 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP I012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Avril 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / Kiosque »
et un encart jeté
« DP Recouvrement »

SOMMAIRE

ÉDITO

Sortez découverts !
par Félix Rome



ACTUALITÉS

1068

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Distribution sélective automobile: critères du *numerus clausus*, *Com.* 29 mars 2011

Consommation

Découvert de plus de trois mois sans offre préalable: sanction, *Civ. 1^{re}*, 31 mars 2011
Point de départ du délai de forclusion: découvert et prêt de restructuration, *Civ. 1^{re}*, 31 mars 2011
Démarchage: signature d'un compromis au domicile du vendeur, *Civ. 1^{re}*, 31 mars 2011

Entreprise en difficulté

Avocat en liquidation judiciaire: omission du tableau, *Com.* 5 avr. 2011

Fiscalité

Visite domiciliaire: existence d'un recours effectif, *Com.* 29 mars 2011

Fonds de commerce et commerçants

Experts-comptables: pas d'interdiction totale du démarchage, *CJUE* 5 avr. 2011
Indemnité d'occupation: point de départ de l'action en paiement, *Civ. 3^e*, 23 mars 2011
Bail commercial: opposabilité à l'adjudicataire, *Civ. 3^e*, 23 mars 2011

1074

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Indemnisation par l'ONIAM: victime par ricochet, *CE* 30 mars 2011
Indemnisation par l'ONIAM: anomalie du dommage, *Civ. 1^{re}*, 31 mars 2011
Victimes par ricochet: évaluation du préjudice économique, *Crim.* 8 mars 2011
Usage professionnel: impossibilité morale de préconstituer un écrit, *Com.* 22 mars 2011
Enrichissement sans cause: subsidiarité de l'action de *in rem verso*, *Civ. 1^{re}*, 31 mars 2011

Famille-Personne-Succession

Adoption internationale: loi applicable, *Civ. 1^{re}*, 6 avr. 2011

1077

DROIT IMMOBILIER

Bail

Droit réel immobilier: effet du défaut de publication sur le congé, *Civ. 3^e*, 23 mars 2011

Construction-Urbanisme

Construction de maison individuelle: obtention de la garantie de livraison, *Civ. 3^e*, 30 mars 2011

Copropriété

Usufruit d'un lot: portée de l'absence de mandataire commun, *Civ. 3^e*, 30 mars 2011

1078

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

1079

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Diffamation: QPC sur l'exception de vérité de faits de plus de dix ans, *Crim.* 15 mars 2011

Procédure pénale

Garde à vue: la Cour de cassation impose l'application sans délai de la réforme, *Cass., ass. plén.*, 15 avr. 2011
Participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et jugement des mineurs
Détenue provisoire: appel et régularité de la rétention judiciaire, *Crim.* 23 févr. 2011
Affaire *Leprince*: rejet de la requête en révision, *Crim.* 6 avr. 2011
Impartialité: JLD statuant sur les suites données à un mandat d'arrêt, *Crim.* 30 mars 2011
Contrôle judiciaire: interdiction frappant un avocat, *Crim.* 9 mars 2011

1083

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Evacuation des camps de Roms: illégalité de la circulaire, *CE* 7 avr. 2011

1086

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

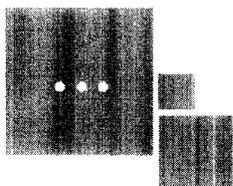
Novation d'un CDI en CDD: nullité d'une convention collective, *Soc.* 30 mars 2011
Harcèlement moral et exécution de bonne foi par l'employeur, *Soc.* 30 mars 2011
Rapatriement du salarié licencié par une filiale étrangère: loi applicable, *Soc.* 30 mars 2011
Entretien préalable: l'employeur ne peut être accompagné par un huissier, *Soc.* 30 mars 2011
Discrimination en raison de l'état de santé: changement d'affectation, *Soc.* 30 mars 2011

1089

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Radiation du rôle: violation du droit d'accès à un tribunal, *CEDH* 31 mars 2011
Contredit contre une décision du JEX: irrecevabilité du pourvoi, *Civ. 2^e*, 31 mars 2011
Voie d'exécution
Saisie immobilière: nullité des enchères et pourvoi en cassation, *Civ. 2^e*, 31 mars 2011



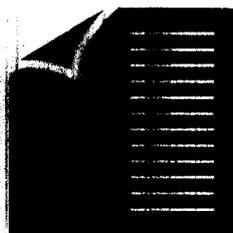
POINTS DE VUE

1091

Le droit pénal
et la Constitution
par Gilles Lhuilier et Eric Plouvier

1093

La notion
de logement indépendant
par Yannick Dagorne-Labbe



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1094

La reconnaissance de situations juridiques
fondées sur les actes d'état civil ?
par Dr. Markus Buschbaum

1100

Définir les conflits d'intérêts
par Joël Moret-Bailly

PANORAMA

1107

Contentieux familial
janvier 2010 - décembre 2010
par Mélina Douchy-Oudot

NOTES

1113

Dailymotion: une immunité imméritée,
note sous Civ. 1^{re}, 17 févr. 2011
par Luc Grynbaum

1117

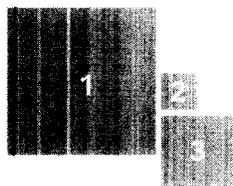
Précision sur l'exonération de la responsabilité
parentale, note sous Civ. 2^e, 17 févr. 2011
par Magali Bouteille

1121

Présomption de titularité du droit d'auteur:
interprétation stricte de la condition d'actes
d'exploitation, note sous Civ. 1^{re}, 6 janv. 2011
par Valérie Da Silva

1126

La difficile mise en œuvre du droit à l'éducation
de l'enfant handicapé, note sous CE 15 déc. 2010
par Yannick Dagorne-Labbe



ENTRETIEN

1128

Gabriel Roujou de Boubée - La réforme attendue de la garde à vue

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).